



Appel à Projets IS²-IT Attribution de Subvention pour l'organisation de Manifestations scientifiques Programme 2015

Dispositif phare de la politique régionale de recherche mis en place en 2005 par la Région Île-de-France, les domaines d'intérêt majeur (DIM) visent à fédérer des réseaux de laboratoires situés en Île-de-France, agissant sur des domaines labellisés ciblés.

Pour la période 2012-2015, 16 DIM ont été labellisés :

- Agrosciences, écologie des territoires, alimentation
- Analytics : Les défis analytiques, du concept au système
- Astrophysique et conditions d'apparition de la vie
- Biothérapie : Médecine régénérative, cellules souches et transplantation
- Cancérologie
- Cardiovasculaire, obésité, rein, diabète
- Cerveau et pensée (neurosciences, neurologie, psychiatrie, cognition)
- Des atomes froids aux nanosciences
- Genre, inégalités, discriminations
- Groupe d'études sur le travail et la souffrance au travail
- Innovation, sciences, techniques, société
- Les pathologies infectieuses humaines : mécanismes, risques et impact sociétal
- Oxydes multifonctionnels
- Problématiques transversales aux systèmes complexes
- Réseau de recherche doctoral de mathématiques de l'Île-de-France
- Réseau francilien de recherche sur le développement soutenable

Vous trouverez de plus amples informations sur les DIM sur le site internet de la Région Île-de-France <http://www.iledefrance.fr/recherche-innovation/>

La majorité des appels à projets émis par les DIM sont lancés conjointement le **15 décembre 2014**. Cette coordination a pour objectif de permettre aux porteurs de projets d'identifier le DIM le plus à même de supporter leur projet. En contre partie, **un même projet ne peut être déposé qu'à un seul DIM**.

Pour les projets à l'interface entre plusieurs DIM, nous vous invitons à prendre connaissance de leurs axes thématiques respectifs afin d'identifier l'appel à projets qui semble le plus en



adéquation avec votre projet. **Après dépôt à un DIM, le dossier ne pourra pas être transmis sur un autre DIM.**

Le DIM IS²-IT lance un appel à projets pour l'organisation de manifestations scientifiques (colloques, congrès, ...). Les dossiers sont éligibles si la thématique principale ou la manifestation scientifique concerne l'un des domaines couverts par le DIM IS²-IT :

Axe 1 - Innovation et société

Les projets pourront porter entre autres sur les thèmes suivants :

- L'étude des processus d'innovation dans un monde digitalisé ;
- L'analyse de l'histoire longue des droits de propriété intellectuelle et de la constitution des « communs » scientifiques ;
- L'innovation sociale et l'innovation « responsable » ;
- La gouvernance des transitions (vers la ville durable, vers une économie décarbonnée, vers une réduction de 50% des pesticides utilisés en agriculture,...) ;
- Le rôle et la place des sciences sociales dans des dispositifs de recherche et dans les interactions sciences-société (recherches critiques, recherche intervention, recherche « embedded »,...).

Axe 2- Transformation des régimes et institutions de production de connaissances

Les projets pourront porter entre autres sur les thèmes suivants :

- Etude de la réforme des institutions traditionnelles (université, organismes de recherche publique), étude des nouvelles politiques de la recherche et de l'enseignement supérieur;
- Etude des nouvelles technologies de gouvernement de la science et de la technique (gouvernement par les indicateurs quantitatifs et par les techniques de benchmarking, rôle de l'évaluation participative et du débat public,...);
- La gouvernance des controverses et des risques;
- Etude de nouveaux acteurs qui jouent un rôle croissant dans la production et dans la circulation des savoirs, les organisations intensives en connaissances (entreprises, réseaux, agences, ONG, organisations internationales, Think tanks,...);

Axe 3 - La gouvernance globale – les échelles de gouvernement par la science

Les projets pourront porter entre autres sur les thèmes suivants :

- Etude des généalogies et les architectures du “global” et des modes de gouvernement en matière climatique, en matière d'environnement, de sécurité alimentaire,... Etudes des divers types de politiques et d'instruments de gouvernements envisagés (marchés du carbone, taxation énergétique, transferts technologiques, analyse des risques, systèmes de surveillance, ...);
- Etude de la fabrique de l'expertise et des savoirs « globaux »: ontologies, modélisations, métrologies; désignation et légitimisation des « experts globaux » ; circulation des individus et des outils techniques (modèles, outils de management, technologies du Risk Assessment, analyses coût-bénéfice,...)
- Analyse des tensions entre diverses logiques de savoir/pouvoir: logiques libérales (en termes économiques), logiques de bonne gouvernance, logiques de souveraineté nationale; tensions entre convergences (harmonisation par les traités, isomorphisme institutionnel,...) et divergences (revendications de souveraineté, ordres organisationnels locaux...).

En articulation avec la 21ème Conférence internationale pour le Climat (COP 21) qui se tiendra en novembre 2015 à Paris, la Région Ile-de-France a ciblé l'air comme thématique

régionale annuelle pour 2015. A ce titre, la Région financera de manière privilégiée des projets de recherche et de diffusion de la culture scientifique qui s'inscrivent dans cette thématique par le biais de plusieurs de ses dispositifs : le financement allocations doctorales, le soutien à des actions de diffusion de la culture scientifique, la participation à l'acquisition d'équipements scientifiques, le soutien à des projets de Partenariats Institutions-Citoyens pour la Recherche et l'Innovation (PICRI) et le financement de colloques scientifiques.

Aussi, une attention particulière sera apportée aux projets s'inscrivant dans cette thématique.

Les manifestations doivent avoir lieu dans la région Île-de-France, entre le **1er septembre 2015** et le **31 décembre 2016**.

Objectifs de l'aide

Aider au rayonnement scientifique international de la recherche francilienne et favoriser les échanges scientifiques entre équipes de recherche internationales, par le soutien aux manifestations scientifiques.

Bénéficiaires de l'aide

Etablissements publics de recherche et d'enseignement supérieur. Tout organisme privé ou parapublic de formation et de recherche à but non lucratif: grandes écoles, fondations ou associations, sociétés savantes, organisations internationales, autres... La participation des jeunes chercheurs est favorisée.

Nature et modalités d'intervention

Tous types de frais engagés pour la préparation et le déroulement de la manifestation (hors frais de personnel titulaire de la fonction publique). Les demandeurs sont invités à présenter le plan de financement total de l'opération dans lequel ils souhaitent intégrer l'apport demandé au DIM.

Critères d'éligibilité de la manifestation

1. Le financement alloué par le DIM est inférieur à 50% du budget total HT.
2. Les sources possibles de co-financement doivent être identifiées pour que la demande soit éligible.
3. La manifestation est organisée en partenariat avec un ou plusieurs laboratoires de recherche franciliens.
4. Elle se déroule en Île-de-France, dans la période d'éligibilité de l'appel concerné.
5. Un comité scientifique est constitué pour l'organisation de la manifestation.

Pour être définitivement retenus, les dossiers sélectionnés par le jury doivent être approuvés par le Comité de direction du DIM et par la Commission permanente du Conseil régional d'Île-de-France (réunion prévue en juillet 2015).

Le dossier de candidature est disponible en téléchargement sur les sites internet du DIM IS2-IT (<http://dim-is2it.com/>) et de l'IFRIS (<http://ifris.org/>).

Il devra être rempli et soumis électroniquement avant le **06 mars 2015 à 16h**.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :

Pour les aspects administratifs : rust@ifris.org

Pour les aspects scientifiques : joly@inra-ifris.org